



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**



**AVEC LE SOUTIEN  
DE GMF**

**PRIX CHERCHEURS EN ACTES**

# VOS PRATIQUES PÉDAGOGIQUES MÉRITENT D'ÊTRE VALORISÉES

**PARTAGEZ VOS INITIATIVES AVEC NOUS**



## QU'EST-CE QUE LE PRIX CHERCHEURS EN ACTES ?

Le Prix **Chercheurs en Actes** met à l'honneur les initiatives et méthodes portées par des équipes pédagogiques et récompense des actions qui s'appuient sur la recherche, l'expérimentation ou la comparaison internationale.

Ces initiatives sont inspirées des travaux de la recherche et tendent à améliorer les connaissances et les compétences de l'élève. Les actions ont été éprouvées en classe et pourront être déployées au sein d'autres établissements.

4 catégories sont proposées :

- └ Égalité des chances
- └ Métacognition et confiance en soi
- └ Handicap et scolarité inclusive
- └ Évaluation et intervention pédagogique

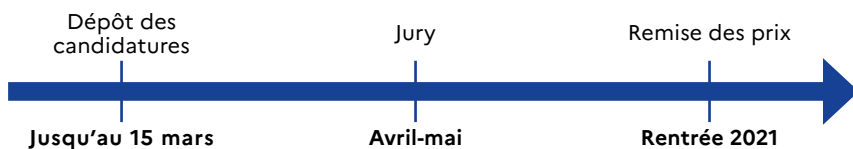
Les candidats sont encouragés à s'appuyer sur les outils disponibles sur le site du CSEN (conférences internationales, capsules vidéo, MOOC, publications, brochures, grilles pédagogiques) sur :

[reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale](http://reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale)

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Prix **Chercheurs en Actes** est ouvert aux établissements de tout niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire) publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

L'établissement lauréat de chaque catégorie recevra une dotation de 5 000 €.



**DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE  
AVANT LE 15 MARS 2021\***

[reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale](http://reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale)

\*Règlement disponible sur [reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale](http://reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES** et employés de l'État et des services publics et assimilés.

Société d'assurance mutuelle – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Paris 775691140

Siège social : 148 rue Anatole-France, 92597 Levallois-Perret Cedex.

**GMF ASSURANCES** – Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé – Entreprise régie par le Code

des assurances – RCS Nanterre 398 972 901 – Siège social : 148 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret

**CSEN** Conseil scientifique de l'éducation nationale – Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07

